

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 Mars 2024

Présents : Francis Bruc, Vincent Delory, Marianne Drouet, Elie Franc, Jean Hannart, Aidan Obrist, Serge Pratlong.

Absents : Sophie Dudek, Evelyne Milan, Stéphanie Quinto-Segura

Secrétaire de séance : Serge Pratlong.

Compte rendu de la séance du 19 Février 2024 approuvé à l'unanimité.

Informations sur les projets de travaux à venir et programme de voirie :

- Purge de chaussée et reprise en bicouche – La Borie (chemin du château d'eau) : 1601,38 € TTC ;
- Purge de chaussée et reprise en bicouche – La Rouveyrette : 9041,02 € TTC ;
- Purge de chaussée et reprise en bicouche – Route de Ségalières : 3890,50 € TTC ;
- Reprise de deux traversées basées – Route des Cambous : 6724,92 € TTC ;
- Reprise d'un mur de soutènement sur une longueur de 6m et une hauteur moyenne de 4,50m en zone cœur de Parc (Ségaliérettes) : 12 443,33 € TTC ;
- Reprise des « coupa-doux » sur le chemin de la Fenière : 8 664 € TTC.

Pour Ségaliérettes et la Fenière, les travaux pourront être effectués après régularisation de la situation administrative de l'emprise de la voie communale.

- Intervention du Maire de Gabriac pour demander la participation à la réfection de la piste conduisant au relais TDF de la Coste, soit une somme de 750€ .

Cette question reste à l'étude.

Convention :

Monsieur le Maire propose de valider la convention ayant pour objet de formaliser la coopération entre le *Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère* et la commune, en vue de faciliter la gestion des déchets sur le territoire d'intervention. Sont concernées, la continuité de service de la collecte des encombrants et la mise à disposition d'un des broyeurs de végétaux du *SM-ESL*.

Voté à l'unanimité

Point sur les Ressources Humaines :

A ce jour, le maire a reçu cinq candidatures pour le poste de secrétaire de mairie. Mais aucune de ces candidatures ne semble convenir à nos besoins.

Projet d'adressage :

Ce projet avance et nous attendons le devis final pour lancer la commande des panneaux (noms des voies et numéros de maisons)

Un plan de financement avec demande de subventions devra être établi préalablement.

Départ d'Élie Franc

Informations sur l'Association pour l'hébergement et le logement en Vallée Française et prise d'une délibération pour y adhérer :

Une association pour l'hébergement et le logement en Vallée Française a été créée le 9

février 2024 et a son siège social à la mairie de Sainte Croix Vallée Française. Cette association a pour but de s'investir dans la recherche d'hébergement d'urgence et de logement. Elle est constituée de bénévoles et d'un représentant de chaque commune de la vallée.

Monsieur le maire propose d'adhérer à cette association.

Le Conseil Municipal vote cette adhésion à l'unanimité

Organisation de la réunion publique sur l'eau (qualité et quantité) :

Vues les demandes formulées par les citoyens sur la qualité de l'eau distribuée par la commune, une réunion se tiendra au Piboulio le 28 mars à 18h30 avec l'ARS, Agence Régionale de Santé.

Questions diverses :

- Pour l'École, Monsieur le maire propose de passer de 60€ à 70€ par enfant et par an pour les achats de fournitures scolaires.
- Pour donner suite au travail fait par les enfants avec la CAUE, le Conseil d'École a demandé quelques aménagements dans la cour de l'école. Le maire propose l'achat d'un toboggan (buse) à installer dans la cour.

Le Conseil valide ces deux propositions à l'unanimité.

- Une Commission de travaux se tiendra vendredi 5 avril 2024, à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

